

très Beaujolais



VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
SAÔNE

agglo

TERRITOIRE D'ACCUEIL
TERRE D'EXCELLENCE

BIENVENUE
CHEZ VOUS !

LES SERVICES AUX HABITANTS

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône (AVBS) gère deux pépinières d'entreprises Créacité et E-cité (commerce en ligne). Situées respectivement à Villefranche et à Arnas, ces structures offrent aux entreprises, un hébergement avec des loyers bonifiés, des services mutualisés et un accompagnement au démarrage de l'activité.

L'Agglo a ouvert le pôle numérique E-cité, 1 200m² de bureaux proposés à la location pour les e-commerçants et les professionnels du numérique ; à proximité de la zone commerciale du Garet à Arnas. C'est dans cet espace que les créateurs de la pépinière dédiée au e-commerce sont hébergés.

L'AVBS accompagne le monde économique dans son développement (accueil des nouvelles entreprises, requalification et réhabilitation des zones économiques, développement rural...). Elle travaille à la création d'une nouvelle zone d'activités, la ZAC Ile Porte, au nord d'Arnas sur près de 46 ha, dont

l'achèvement est prévu à partir de 2026. En matière touristique, l'AVBS a aménagé, début 2020, sur les berges de la Saône à Villefranche, une halte-fluviale pour recevoir des bateaux de croisière.

Elle collabore avec l'Office de Tourisme du Beaujolais dont le périmètre d'actions s'étend sur trois intercommunalités : l'Agglo, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (Anse), et Saône Beaujolais (Belleville).

De nombreuses animations sont organisées tout au long de l'année, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des deux antennes de notre territoire (Villefranche et Vaux-en-Beaujolais).

www.destination-beaujolais.com



L'URBANISME LA VOIRIE

Par son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI), l'AVBS gère l'aménagement du territoire et la politique de l'habitat.

La démarche d'élaboration d'un nouveau PLUI est lancée et se déroulera jusqu'en 2022. Il est possible de s'exprimer via le site dédié pluih@agglo-villefranche.fr

Les dossiers de permis de construire sont à déposer à la mairie où se situe votre projet. Ils sont ensuite instruits par un service de l'Agglo pour toutes les communes (sauf Villefranche qui dispose de son propre service).

Par ailleurs, l'Agglo assure l'entretien de la voirie pour les communes de Blacé, Cogny, Denicé, Le Perréon, Montmelas-Saint-Sorlin, Saint-Cyr-le Châtoux, Saint-Julien, Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais et Vaux-en-Beaujolais.

Aménagement du territoire : **04 74 68 68 79**

LES DÉPLACEMENTS

L'Agglo accompagne l'aménagement des **PISTES ET BANDES CYCLABLES** sur le secteur urbain ainsi que le développement des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle (covoiturage, autopartage, vélo).

MOV'ICI Auvergne-Rhône-Alpes est la solution de covoiturage en ligne et en temps réel sur mobile, facile et sans frais.

movici.auvergnerhonealpes.fr

Des parkings dédiés aux personnes qui pratiquent le **COVOITURAGE** sont mis en place dans chaque commune de l'Agglo. D'autres emplacements devraient être installés prochainement aux abords de la sortie sud de l'A6.

L'Agglo participe avec la ville de Villefranche à un **SERVICE D'AUTOPARTAGE** avec trois voitures disponibles à la gare et boulevard

Jean Jaurès à Villefranche : lpa.citiz.coop

Les réseaux de transports **LIBELLULE ET CARS DU RHÔNE** sont gérés par le Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL) dont l'AVBS est membre. Des aménagements de l'offre sont régulièrement proposés. www.libellule.fr et www.sytral.fr



L'ENVIRONNEMENT

EAU POTABLE

L'eau consommée par les abonnés provient principalement du champ captant de Beaugard à Villefranche-sur-Saône et de celui de Port-Rivière à Saint-Georges-de-Reneins. Le service de production et de distribution est délégué à Véolia Eau et Suez Environnement. D'importants travaux conduits à l'usine de traitement de l'eau potable de Beaugard permettent de proposer une eau du robinet de qualité. Cette eau, distribuée pour le sud du territoire de l'Agglo, a été baptisée «ôdici, une eau très beaujolaise». L'objectif est d'inciter à la consommation de l'eau du robinet, une eau contrôlée en continu, 100 fois plus économique que l'eau en bouteille et éco responsable. www.odici.fr



EAUX USÉES

L'assainissement collectif et non-collectif sont des compétences assurées par l'Agglo. La plupart des eaux usées sont traitées par l'usine de dépollution située à Villefranche, gérée par délégation de service public à la société Véolia Eau. Cette station va bénéficier d'importantes transformations dès 2020. Il existe 7 autres stations d'épuration sur le territoire de l'Agglo. L'entretien et la surveillance du réseau est assurée par du personnel communautaire.



QUALITÉ DES EAUX

L'ABVS dispose d'un service chargé de la qualité des eaux des rivières.

Si vous constatez une pollution accidentelle des eaux, contacter le service : **04 74 03 32 64** ou **06 32 16 66 44**.

L'Agglo investit, aux côtés de l'Agence de l'Eau, dans un programme d'actions à hauteur de 48 M€ en faveur de la qualité de l'eau et la préservation du milieu naturel.



Collecte déchets - Limas

DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS RECYCLABLES

L'Agglo collecte les déchets ménagers (ordures ménagères, déchets recyclables, verre) en porte à porte ou sur des points de regroupement à l'aide de bacs. Le planning de collecte est consultable sur le site internet de l'Agglo.

Pour toutes vos demandes concernant les déchets (jours de collecte, déchèterie, consignes, verre...) contactez-nous au N° VERT 0 800 51 22 01 ou sur www.agglo-villefranche.fr
Ingénierie technique et urbaine : **04 74 03 32 71**

LES ÂGES DE LA VIE

PETITE ENFANCE

L'Agglo gère directement, ou participe au fonctionnement d'établissements d'accueil collectif :

Cogny > Les Petits Loups

Gleizé > L'Espace 3 Pommes et Le Manège Enchanté

Jassans > La Souris Verte

Villefranche > Les Diablotins, Le Verger, Les Mini-pousses, La Maison Cachou, Les Petits Gones, Les Copains d'abord, La Villa Suzanne, L'île aux Enfants.

Ces structures assurent la garde des enfants de 3 mois à 3 ans dans un cadre collectif et professionnel. Ces équipements sont ouverts aux familles domiciliées sur l'une des communes de l'agglomération.

LE RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNELLE(E)S

ITINÉRANT organise des temps collectifs de jeux et d'activités pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) qui travaillent à Blacé, Salles-Arbuissonnas, Vaux-en-Beaujolais, Saint Etienne-des-Ouillères, Saint Julien et le Perréon. C'est également un lieu d'informations et d'orientation pour les familles et les professionnels de la petite enfance. L'AVBS est partenaire du **JARDIN PAPILLON**, lieu d'accueil enfants -parents à Villefranche.

SENIORS

L'AVBS est propriétaire des bâtiments du foyer-logement Le Cep (accueil des personnes de plus de 60 ans) et de l'Hippocampe (accueil de jour pour les personnes malades d'Alzheimer) à Gleizé. Elle contribue au fonctionnement de l'ARCAV, (association de gestion des résidences communautaires) qui gère ces 2 équipements.

CIMETIÈRE PAYSAGER ET CENTRE FUNÉRAIRE

Le cimetière paysager, situé route d'Épinay à Gleizé, est un parc arboré de plus de 14 ha où seules des dalles et des stèles signalent les caveaux. Situé en contrebas du cimetière, au 2740 route de Montmelas à Gleizé, le centre funéraire se compose d'une salle de cérémonie, d'un funérarium et d'un crématorium. Il est géré, par délégation, par la société OGF. Cet équipement a bénéficié d'importants travaux de réaménagement des espaces intérieurs (salle de retrouvailles) et extérieurs (parkings) afin d'améliorer l'accueil des familles.

Âges de la vie : 04 74 03 32 62





Marathon du Beaujolais



Mur d'escalade
de l'Escalade
Arnas

LES SPORTS

L'ESCALE (palais omnisports et complexe rugby) à Arnas, LE NAUTILE (centre nautique) à Villefranche, les terrains de tennis à Villefranche et à Lacenas, ou encore le terrain de football à Denicé sont des équipements sportifs communautaires où de très nombreuses manifestations ont lieu toute l'année.

Le Nautile, centre aquatique et espace forme a bénéficié d'une complète réhabilitation (6,4M€ HT) et offre maintenant des espaces totalement rénovés avec une offre de services complète.
www.centreaquatiquelenautile.fr

L'Agglo est également un des principaux partenaires financiers du Marathon International du Beaujolais.

Sport : 04 74 03 32 62



Nautile - Villefranche



Élèves du conservatoire



Musée du Prieuré
Salles-Arbussonnas

LA CULTURE

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INTERCOMMUNAL, basé à Villefranche, Limas et Jassans-Riottier, accueille chaque année plus de 800 élèves-musiciens pour un parcours d'études ou une pratique amateur. L'éveil musical commence à partir de 6 ans. Les tarifs sont calculés selon le quotient familial pour les habitants de l'agglomération. Le conservatoire offre chaque année une programmation riche et variée.


Conservatoire à rayonnement intercommunal : **04 74 09 43 10**

Consultez le programme du conservatoire et des musées sur [le site de l'Agglo.](#)

LE MUSÉE DU PRIEURÉ à Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais et **LE MUSÉE CLAUDE BERNARD** à Saint-Julien sont également des équipements communautaires qui participent au rayonnement culturel de notre territoire. Ils sont ouverts au public avec de nombreuses animations (ateliers enfants, visites guidées, escape game, conférences...).



Musée Claude Bernard
Saint-Julien



Retrouvez toutes ces informations sur le site

www.agglo-villefranche.fr
et le « Journal de l'Agglo »
qui est distribué en boîte
aux lettres 2 fois par an.

AGGLO VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE

115, rue Paul Bert | 69400

Villefranche-sur-Saône

t. 04 74 68 23 08

f. 04 74 68 45 61

contact@agglo-villefranche.fr

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h



IDENTITÉ ET TERRITOIRE

Établissement de coopération intercommunale, la communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône gère, pour le compte des communes qui la composent, les services publics suivants : économie, urbanisme, environnement, logement, social, sport, culture.

Plus de 320 agents.

Budget principal 2020 : 54 M€

(Investissement plus fonctionnement réel)

Tous budgets confondus (principal + annexes) : 78.6 M€

(Investissement plus fonctionnement réel)

18 communes au cœur du Beaujolais Val de Saône avec une mosaïque de territoires harmonieusement complémentaires : Villefranche-sur-Saône, ville centre et des communes péri-urbaines ou rurales :

Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Saint-Cyr-le-Châtoux, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Julien, Vaux-en-Beaujolais, Ville-sur-Jarnioux.

73 090 habitants

**16 772 hectares dont
plus de 3 000 ha
de vignobles**

**8 700 établissements
et 31 000 emplois**